

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site

www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE

Frontline Combo® Spot-On chats et furets ad us. vet., solution

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché: Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Hochbergerstrasse 60 B, 4057 Bâle

Fabricant responsable de la libération des lots : Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS, 4 chemin du Calquet, 31000 Toulouse, France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Frontline Combo® Spot-On chats et furets ad us. vet., solution

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 pipette de 0,5 ml de solution contient :

Substances actives:

Fipronil 50,00 mg

(S)- méthoprène 60,00 mg

Excipients:

Butylhydroxyanisole (E320) 0,10 mg

Butylhydroxytoluène (E321) 0,05 mg

Solution à appliquer sur la peau.

Solution claire ambrée.

4. INDICATION(S)

Chats et chatons (âge minimum 8 semaines ou pesant plus de 1 kg) :

Contre les infestations par les puces, les tiques et/ou les poux broyeurs.

- Élimination des puces : L'efficacité contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines.
- Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs, des larves et nymphes issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 6 semaines après application.

- Élimination des tiques : le produit a une efficacité contre les nouvelles infestations par les tiques qui persiste selon les données expérimentales jusqu'à 2 semaines
- Élimination des poux broyeur
- Pour le traitement et contrôle de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP).

Furets (âge minimum 6 mois) :

Contre les infestations par les puces et/ou les tiques.

- Élimination des puces : L'efficacité contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines.
- Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs et des larves et nymphes issues des œufs pondus par les puces adultes.
- Élimination des tiques : le produit a une efficacité contre les tiques qui persiste pendant 4 semaines.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies générales, fièvre etc.) ou convalescents.

En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons âgés de moins de 8 semaines ou pesant moins de 1 kg. Ne pas traiter les furets de moins de 6 mois. La toxicité potentielle du produit chez les chatons de moins de 8 semaines en contact avec une chatte traitée n'a pas été documentée.

Des précautions spécifiques devront être prises dans ce cas.

Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois mortels peuvent avoir lieu.

En l'absence d'étude, l'utilisation du produit n'est pas recommandée chez les espèces autres que le chat et le lapin.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à un principe actif ou à un autre composant (par exemple insecticides ou alcool).

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Ne pas surdoser.

Parmi les effets secondaires très rarement suspectés, des réactions cutanées transitoires au niveau du site d'application (desquamation, alopecie locale, prurit, érythème) ainsi que du prurit général ou une alopecie ont été rapportés. Très rarement, de l'hypersalivation, des réactions transitoires du système nerveux (hypersensibilité, dépression, symptômes nerveux) ou des vomissements ont été observés après utilisation.

En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation principalement due à la nature de l'excipient peut être observée.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)

- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chats et furets.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

À appliquer sur la peau.

Chats :

Administrer 1 pipette de 0,5 ml pour un chat.

En l'absence de données de tolérance, l'intervalle minimum entre deux traitements est de 4 semaines.

Furets :

Administrer 1 pipette de 0,5 ml par furet.

L'intervalle minimum entre deux traitements est de 4 semaines.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Tenir la pipette droite. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que son contenu reste dans la partie large de la pipette. Casser l'embout d'un geste sec en direction du dos de la pipette. Écarter les poils au niveau du dos de l'animal, à la base de la nuque entre les omoplates, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette sur la peau et presser la pipette plusieurs fois afin de vider totalement son contenu sur la peau en un point.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

À conserver dans l'emballage d'origine.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention EXP sur la boîte

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible : Éviter le contact avec les yeux de l'animal.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

Aucune donnée évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampoing sur l'efficacité du produit chez le chat et le furet n'est disponible. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du produit, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du produit.

Des tiques attachées peuvent occasionnellement être observées. Pour cette raison, la transmission de maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables. Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive et en début de traitement, ces endroits devront être traités avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche et les yeux.

Éviter le contact du contenu avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon. En cas d'exposition accidentelle des yeux, rincer à l'eau pure avec soin.

Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'application.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Gestation et lactation :

Chats : Les études de laboratoire chez les chats n'ont révélé aucune preuve de malformations ou d'effets nocifs pour le fœtus ou la mère. La spécialité peut être utilisée pendant la gestation et la lactation. Pour le traitement pendant la lactation, voir la rubrique contre-indications (point 5) ci-dessus.

Furets : Chez le furet, l'innocuité de ce médicament vétérinaire n'a pas été testée durant la gestation et la lactation.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions : Aucune connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Ne pas surdoser.

Chats : Aucun effet indésirable n'a été mis en évidence dans des études de tolérance chez les chats et chatons de 8 semaines et pesant environ 1 kg traités une fois par mois pendant 6 mois à 5 fois la dose recommandée. Cependant, en cas de surdosage, le risque de développer une intolérance peut augmenter.

Un surdosage du produit peut provoquer une apparence collante du poil au site d'application. Cependant, dans ce cas, ces signes disparaîtront dans les 24 heures suivant l'application.

Furets : Chez les furets de 6 mois et plus et traités toutes les 2 semaines pendant quatre traitements, à 5 fois la dose recommandée, une perte de poids a été observée chez quelques animaux. Dans l'étude d'innocuité, l'apparition de diarrhées était relativement fréquente.

Incompatibilités : Aucune connue.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

21.12.2022

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Boîte en carton contenant 3 pipettes (1 blister de 3 pipettes) ou 6 pipettes (2 blisters de 3 pipettes) de 0,5 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 56044

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.